

Politique du bénévolat



Préambule

Bénévolat

Le Patro de Lévis reconnaît que le bénévolat est essentiel à la réalisation de sa mission communautaire, éducative et sociale. Les bénévoles contribuent de manière significative à la vitalité, à l'accessibilité et à la qualité des services offerts à la population. L'organisation s'engage à offrir un cadre structuré, sécuritaire et bienveillant, favorisant un engagement bénévole enrichissant, en cohérence avec ses valeurs et le Code canadien du bénévolat.

Mission

Contribuer au bien-être de la population par le loisir, le sport et l'entraide.

Valeurs

- Bienveillance
- Plaisir
- Engagement
- Respect
- Accessibilité





Cadre général de la politique

Fondements et références

La présente politique s'appuie sur :

- le *Code canadien du bénévolat* (Bénévoles Canada, 2017), notamment ses valeurs, principes directeurs et normes de pratique ;
- les orientations internes du Patro de Lévis en matière de gestion des ressources bénévoles ;
- les principes de bientraitance, d'équité et de collaboration intersectorielle valorisés dans les actions du Patro de Lévis auprès des familles et de la communauté.

Définitions

Bénévolat

Engagement volontaire, libre et sans rémunération, au service de la communauté.

Bénévole

Toute personne qui offre temps, compétences ou expertise sans contrepartie financière, en dehors de ses obligations personnelles ou professionnelles.

Gestion des ressources bénévoles

Ensemble des pratiques visant le recrutement, l'accueil, l'encadrement, le soutien, la reconnaissance et l'évaluation des bénévoles.

Objectifs de la politique

La politique vise à :

- reconnaître la valeur et l'importance des bénévoles ;
- encadrer de façon claire et uniforme les pratiques de gestion du bénévolat ;
- favoriser des relations harmonieuses entre bénévoles, personnel et participants ;
- assurer un environnement sécuritaire, respectueux et inclusif ;
- soutenir la mission et les orientations stratégiques du Patro de Lévis.



Principes et engagements



Principes directeurs

Conformément au Code canadien du bénévolat :

- les bénévoles sont des ressources humaines essentielles ;
- l'engagement bénévole repose sur la réciprocité des droits et responsabilités ;
- les rôles bénévoles doivent être significatifs, bien définis et alignés avec la mission ;
- le Patro de Lévis assume un devoir de diligence, notamment en matière de sécurité et de confidentialité.

Engagements du Patro envers les bénévoles

Le Patro de Lévis s'engage à :

- accueillir les bénévoles avec respect et ouverture ;
- fournir une description claire des rôles, responsabilités et limites ;
- offrir l'orientation, la formation et le soutien nécessaires ;
- assurer une supervision adéquate et accessible ;
- mettre en place des mesures de gestion des risques appropriées ;
- reconnaître et valoriser la contribution des bénévoles ;
- protéger les renseignements personnels conformément aux lois en vigueur.

Engagements des bénévoles envers le Patro

Les bénévoles s'engagent à :

- agir en cohérence avec la mission, les valeurs et les politiques du Patro de Lévis ;
- respecter les règles de sécurité, de confidentialité et de conduite ;
- prendre en charge les tâches et responsabilités qui lui sont confiées ;
- communiquer leurs disponibilités, limites et besoins ;
- participer aux formations et rencontres pertinentes.



Gestion du bénévolat

Recrutement et sélection

Le recrutement vise l'arrimage optimal entre les besoins du Patro de Lévis et les motivations, compétences et disponibilités des personnes bénévoles.

Accueil et intégration

Tout nouveau bénévole bénéficie d'un processus d'accueil et d'intégration visant à lui permettre de bien comprendre la mission, les valeurs et le fonctionnement du Patro de Lévis. Cette démarche comprend une présentation de l'organisme, de la présente politique de bénévolat, ainsi que des rôles, responsabilités et attentes mutuelles liés à son engagement.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles, trois séances d'accueil et de présentation sont offertes annuellement, soit en octobre, en janvier et en avril. Pour favoriser l'accessibilité, deux séances sont offertes de jour et une séance est offerte en soirée. Ces rencontres permettent aux bénévoles de se familiariser avec l'organisation et de poser toutes les questions nécessaires avant ou pendant leur implication.

Formation, supervision et évaluation

Le Patro de Lévis offre aux bénévoles des formations adaptées à leurs responsabilités ainsi qu'un accompagnement continu assuré par le coordonnateur du programme ou la personne responsable de leur secteur. Cet accompagnement peut inclure du mentorat, du soutien et de la rétroaction.

Une supervision régulière est assurée afin de soutenir les bénévoles dans leur implication, d'évaluer leur satisfaction et de favoriser l'amélioration continue de l'expérience bénévole.



Encadrement et reconnaissance

Gestion des risques et vérifications

En conformité avec la politique de gestion des risques de la Ville de Lévis, le Patro de Lévis peut exiger des vérifications d'antécédents judiciaires pour les secteurs suivants :

- animateurs jeunesse/NEO
- animateurs loisirs adaptés
- Impôt bénévole
- Membres du conseil d'administration
- MIFFIL

Ces démarches sont réalisées dans le respect de la confidentialité et des lois applicables. Le Patro de Lévis se garde le droit d'ajouter au besoin d'autres secteurs de vérification.

Reconnaissance

Le Patro de Lévis reconnaît l'importance de l'engagement bénévole et souligne la contribution de ses bénévoles de façon formelle et informelle. Cette reconnaissance peut prendre différentes formes, notamment des remerciements, des activités de reconnaissance, des communications publiques, des attestations ou tout autre geste significatif. Des activités de reconnaissance sont organisées au minimum deux fois par année.

Gestion des dossiers et confidentialité

Conformément à la loi 25 sur la protection des renseignements personnels, le Patro de Lévis conserve ses dossiers bénévoles confidentiels incluant les données statistiques recueillies à des fins d'évaluation de ses services et d'amélioration de ses actions.

Le bénévole s'engage à respecter la confidentialité des informations auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de ses fonctions et à se conformer aux exigences de la loi 25 en matière de protection des renseignements personnels.





Adoption et révision

Adoption,
révision et entrée
en vigueur

La présente politique est adoptée par le conseil d'administration du Patro de Lévis. Elle est sujette à révision au besoin afin de demeurer pertinente et conforme aux meilleures pratiques.

Cette politique entre en vigueur à la date de son adoption officielle.

Approuvée par :

Direction générale :

29 juin 2026

Cindy Dupras

Date

Président du conseil d'administration :

Signé par :

ECDC90934EB64C8...

10 juin 2026

David Audet

Date



Patro Lévis

Mission

Contribuer au bien-être
par le loisir, le sport et l'entraide.

Vision

Faire du bien.
Bien le faire.

Valeurs

Plaisir
Bienveillance
Engagement
